



Le festival de la crapaudaille

Description

“Personne n’a jamais rapporté qu’au procès de Nuremberg, on avait mis dans le box des accusés les victimes, les alliés et les nazis.”

Malgré les manifestations antisionistes et le branle-bas de combat que les minorités ont installé sur le territoire français, il n’en demeure pas moins qu’une majorité silencieuse de 80% soutient Israël. La palestionioparty a remplacé la fièvre du samedi soir aux sons « d’Allah Akbar » ou « De la rivière à la mer free Palestine ». Les influenceurs, comme on dit maintenant, manipulent leurs idiots utiles et l’on voit se développer la soumission du gouvernement et de l’audiovisuel public à une vitesse vertigineuse.

Le monde s’acharne librement sur le juif nommé Israël encore une fois victime d’avoir été victime et de s’être écarté de sa condition de juif errant en offrant l’image d’un peuple indépendant, courageux et résilient, alors qu’il aurait dû rester le souffre douleur des nations, le juif courbé, soumis, pieux, triste et malheureux. Pour le punir de son émancipation insolente, on brûle ses synagogues en France comme on les brûlait sous les nazis. Personne ne s’insurge contre la barbarie, au contraire, elle a pris du galon, on lui trouve toutes les circonstances atténuantes. Elle serait la conséquence d’un “déséquilibre” global, de psychotiques, de dépressifs chroniques ou saisonniers, de schizophrènes, de victimes du syndrome d’Alice au pays des merveilles ou d’asperger. A croire les informations que l’on nous donne, il existerait des peuples entiers de dégénérés ...

Une autre sorte de « déséquilibrés » foule le territoire français en toute liberté et en toute impunité. Ce sont les fameux OQTF que Gérald Darmanin nous vend comme des produits non “exécutables”, en clair, des produits non punissables. Le conseil « des sages » vient d’accorder aux « non exécutables » le droit à l’aide juridictionnelle, y compris aux Prud’homme. Un français qui vit sur territoire français est soumis à des conditions drastiques et exhaustives pour avoir droit à l’aide juridictionnelle.

CPI : Tripatouillage et Magouillage

Même en sachant que la CPI n’a pas compétence à s’immiscer dans les conflits des États n’ayant pas ratifié la convention de la Haye, et que la compétence de la Cour ne s’applique que lorsqu’un État ne

possède pas les outils pour juger les criminels, (ce qui n'est pas le cas d'Israël), Ahmed Karim Khan n'a pas résisté à tripatouiller pour lancer des mandats d'arrêt dans le désordre d'une guerre éprouvante pour une démocratie contrainte à se battre contre un ennemi adepte de la guerre sainte éternelle.

Élu en 2001 au poste de procureur de la CIP à la force du poignet, grâce à l'influence du gouvernement kényan et au soutien des Etats africains, Ahmad Karim Khan est décrit comme un homme au passé douteux, toujours le plus zélé à défendre les dictateurs les plus sanguinaires du siècle.

Au lieu de se rendre en Israël pour une coopération avec la justice israélienne, comme cela était prévu, Il a attendu sept mois avant de réclamer un mandat d'arrêt contre le Hamas alors qu'il possédait toutes les preuves du pogrom du 7 octobre. Cette attitude préméditée lui permettait d'exécuter son plan machiavélique en lançant simultanément un mandat d'arrêt contre deux élus d'un État démocratique, Benyamin Netanyahou, son ministre de la Défense Yoav Gallant et contre trois chefs terroristes du Hamas. Personne n'a jamais rapporté qu'au procès de Nuremberg, l'on avait mis dans le box des accusés les victimes, les alliés et les nazis. Dans cette campagne antisémite, le procureur de la CIP s'est ridiculisé et a décrédibilisé la justice internationale et l'ensemble de ces institutions qui, depuis longtemps, n'existent que lorsqu'elles sèment la pagaille. Une minute de silence en hommage au Boucher de Téhéran et demain? Une veillée funèbre pour Franco ? Khomeini ? Hitler ?



Un président lèche Babouches Dans la nuit du 21 mai dernier, le Quai d'Orsay apporte en catimini, son soutien à la CPI, en même temps, Emmanuel Macron se dit prêt à reconnaître l'État palestinien et s'inscrit à la minute de la honte demandée par l'Onu, après avoir présenté les condoléances de la

France à la République islamique d'Iran. En même temps, il annule la participation de 74 entreprises israéliennes d'armement au salon de La Défense Eurosatory, signant ainsi la première mesure discriminatoire du XXI^e siècle à l'encontre d'Israël : interdit aux Israéliens et... aux chiens ?

Emmanuel Macron? Un président de la République Française bienveillant avec le fondamentalisme, complice de la CPI et de L'ONU composé d'un comité des droits de l'homme présidé par l'Iran, d'un Comité des droits de la femme présidé par l'Arabie Saoudite et d'un comité de décolonisation présidé par Bashar El Assad qui demande la décolonisation de la Nouvelle Calédonie.

La minute de la honte

Une minute de silence pour le boucher de Téhéran, l'Ayatollah Raïssi, chef d'une théocratie sanguinaire, bourreau des femmes des enfants des membres de la communauté LGBT, des musiciens dont la musique ne répondait pas à son idée mortifère de la morale. Cerveau des attentats perpétrés à travers le monde entier, auteur de l'attaque sans précédent de l'opération, baptisée « Promesse honnête », du 13 avril dernier qui avait pour mission l'éradication totale d'Israël de la surface de la terre. Une minute de silence que l'ambassadeur de France à honorée en se levant avec ardeur dans colonnes des parasites onusiens pour glorifier un criminel.

La France des esclandres. La France du chahut. La France de l'affaire Dreyfus. La France de l'affaire Halimi. La France de la chasse aux Juifs.

Séraphine

Categorie

1. Édito

date créée

3 juin 2024